

# Budget 2022

# 6,07 M €

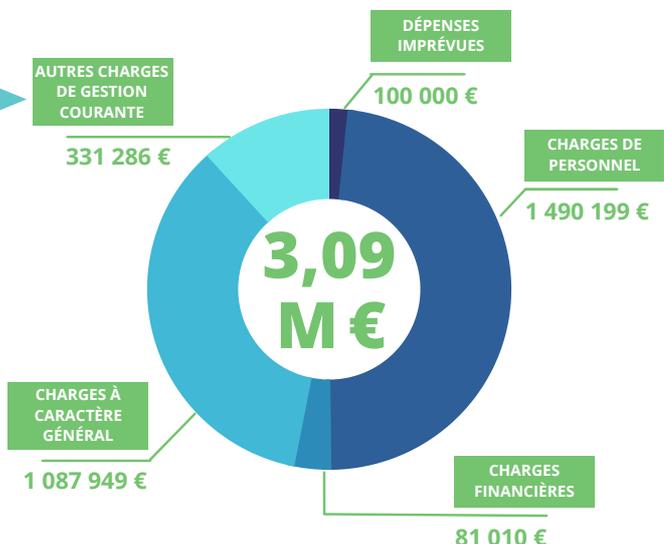
## Budget global 2022

(fonctionnement et investissement)

Le budget communal détermine pour chaque année civile, les actions à entreprendre. Il est élaboré par le Maire en tant qu'autorité exécutive et est adopté par le Conseil municipal. Il rend compte des prévisions de recettes et de dépenses pour une année en fonctionnement et investissement

### Fonctionnement

Dépenses d'exploitation (achats, services extérieurs...), de personnels, de subventions et du remboursement des intérêts de la dette. Recettes via les impôts locaux, les concours financiers de l'Etat (dotation globale de fonctionnement) et de la participation des administrés au coût des services (restaurant scolaire, périscolaire, locations...).



### Investissement

Dépenses d'investissement liées à l'acquisition (matériel, immobilier...), l'aménagement du patrimoine et des équipements publics, les gros travaux et les études structurantes. Le financement des dépenses d'investissement est constitué de l'autofinancement, des subventions (Etat, Régions, Département,...) et de l'emprunt.

### Les grands projets 2022

Le programme bâtiments et espaces publics constitue un poste important des dépenses de l'année. Le chantier de la salle multifonctions étant terminé, c'est désormais au tour du Complexe de la Margerie d'être rénové. 450 000 € sont alloués à la réfection énergétique et au changement de la toiture et 100 000 € à la rénovation des salles Sèvre et Margerie. La maison des co-workers est également concernée par des travaux d'aménagement (116 000 €). Enfin, le secteur de la Coulée verte sera réaménagé (30 000 €) et de nouveaux jeux seront installés (50 000 €).

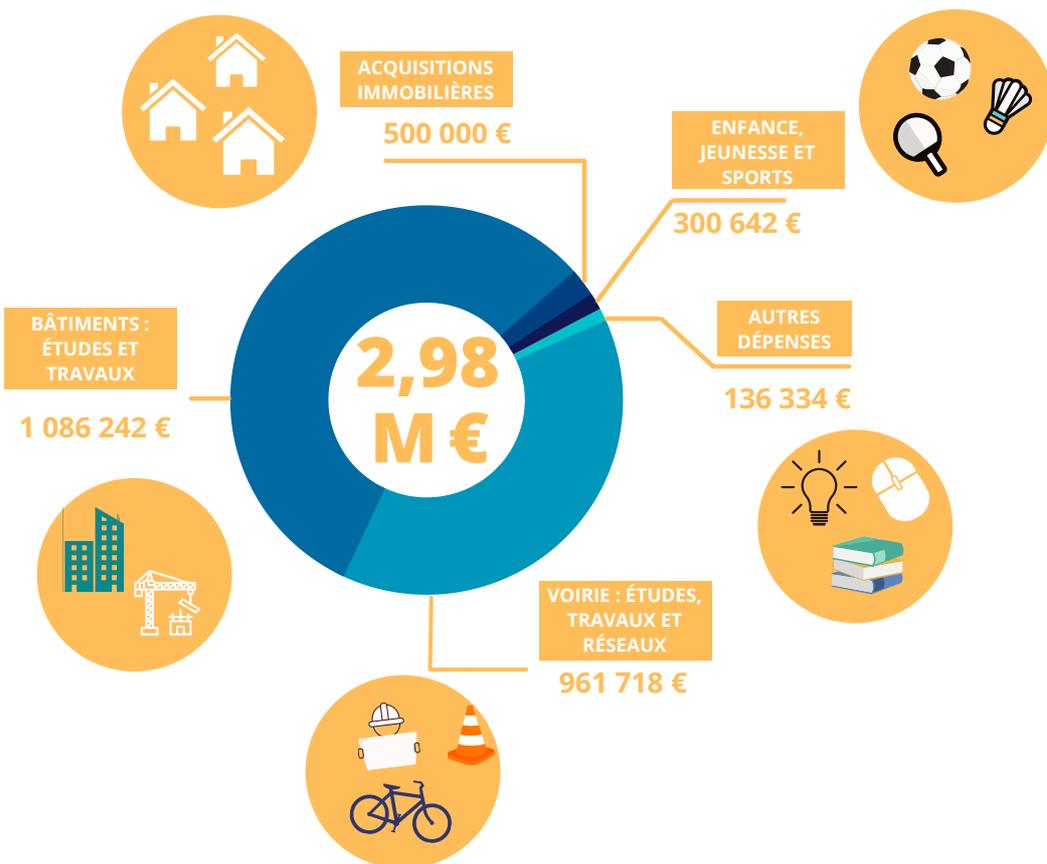
L'aménagement de la cour maternelle publique et du périscolaire entamé en 2021 se termine (23 000 €) et un audit énergétique sera lancé.

La commune poursuit les études entamées sur l'aménagement urbain dont le projet principal est celui de la requalification du centre-bourg, de l'îlot du Gué et du site des Grands Gâts pour un montant de 100 000 €. 153 000 € sont également alloués aux travaux de la rue de la Cité des sports.

Par ailleurs, 150 000 € sont inscrits pour des travaux de voirie, dont 80 000 € pour la création de liaisons douces.

Enfin, afin d'accompagner et de répondre aux besoins des associations sportives et des établissements scolaires, la Municipalité souhaite engager une étude de programmation sur la mutualisation, l'aménagement et de la réalisation d'un certain nombre d'équipements sportifs.

## Investissement net



### Endettement en €/habitant

